

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 18 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le dix-huit juillet, le Conseil de la Communauté de Communes du Sauveterrois s'est réuni à la salle des fêtes de Mourens, sur convocation de Monsieur Yves d'Amécourt, Président.

Présents : *Christiane FOUILHAC (Castelviel), Patrick MAUMY (Daubèze), Didier LAMOUREUX, Annie POSSAMAÏ (Gornac), Bruno LIMOUZIN, Denis MODET (Mourens), Serge DURU (Saint Brice), Bernard REBILLOU, Jean GOUDIN (Saint Félix de Foncaude), Francis LAPEYRE, Michel CHARENTON (Saint Hilaire du Bois), André GOUACHE, Martine LOPEZ (Saint Martin du Puy), Nicole BONNAMY, Henri HONNEGER (Saint Sulpice de Pommiers), Yves d'AMÉCOURT, Rémi BALLARIN, Claude LUMEAU, Luc HERAULT, Gilles BUSSAC (Sauveterre de Guyenne), Philippe BRY, Denis MARNIESSE (Caumont), Jean Claude BERNEDE (Coirac), Jean-Marie VIAUD, Sylvianne LANGEL (Mauriac), Daniel BARBE, Florent MAYET, Daniel PALUDETTO (Blasimon), Emmanuel BATAILLE (Saint Martin de Lerm), Jean Claude MARIEAUD, Bernadette BOGET (Cleyrac).*

*Excusé ayant donné pouvoir : Jean Paul POUJON pv à Emmanuel BATAILLE (Saint Martin de Lerm).
Excusés : Serge RIZETTO (Castelviel), Christiane DULONG (Daubèze), Eric TINTURIER (Saint Brice), Anne BLONDEL, Catherine DAKIR (Coirac), Yves RAYNE (Cleyrac), Chantal DALLA LONGA (Saint Hilaire du Bois).*

Auditeurs libres : Philippe PAGOTTO (Caumont), Hubert BEHAGHEL, Alain LAINE, Alain CONSTANTIN, Alain GOURD, Elisabeth CHARRON (Mourens), Benoit PUAUD (Sauveterre de Guyenne).

Le Conseil est accueilli par le Maire de la Commune et son Conseil Municipal.

L'appel est réalisé, une feuille de présence circule pour inscrire les personnes présentes en tant qu'auditeurs libres.

Monsieur le Président demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au dernier compte-rendu de la réunion.

Aucune modification n'est apportée, le compte rendu est ensuite adopté à l'unanimité.
Mme Chevalard est excusée.

Denis Modet est nommé secrétaire de séance.

PROJET BIBLIOTHEQUE EN RESEAU

Didier Lamouroux informe de l'avancée du groupe de travail réuni le 16 juin avec la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt – Service du Conseil Général de la Gironde), piloté par Charlotte Ordronneau.

Il rappelle les préalables demandés par le Conseil Général : « *Tout projet de création de bibliothèque ne peut être conçu sans une définition au préalable par la collectivité de sa politique de lecture publique.* »

Les orientations sont établies en prenant en compte les données fournies par le diagnostic de territoire. Diagnostic, qui ira au delà des besoins du projet de réseaux des bibliothèques.

La politique de lecture publique ne se limite pas au projet d'établissement de la bibliothèque mais elle doit prendre en compte l'ensemble des acteurs qui contribuent à sa mise en œuvre. »

Après discussion en réunion bureau, il est proposé de déposer une demande de financement auprès du Conseil Général pour élaborer l'étude et le diagnostic. Son coût a été évalué de 18 000 à 24 000 € et la prise en charge par le CG peut aller de 75 à 82.5 %.

M. Marniesse s'étonne du coût de l'étude et du diagnostic. Didier Lamouroux précise que l'étude et le diagnostic incluront l'ensemble des services à la population bien au-delà de la lecture publique. M. le Président confirme que le bureau trouve lui aussi l'étude préalable coûteuse. Mais, il précise que l'aide du Conseil Général, qui demande cette étude en préalable à toute demande d'aide à l'investissement, permet à la communauté d'en atténuer la charge.

Didier Lamouroux ajoute que l'étude pour l'informatisation des bibliothèques se poursuit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide d'élaborer un diagnostic pour le projet de réseaux des bibliothèques et dépose une demande de financement auprès du Conseil Général.

ACHAT D'UN LOGICIEL DE CARTOGRAPHIE

Après l'expression d'un besoin par la commission des routes et par certaines communes, Didier Lamouroux a été nommé pour étudier les différents logiciels de cartographie.

En réunion bureau, un visuel des différents logiciels gratuits et une démonstration des différents logiciels ont été présentés. Il commente le tableau de synthèse des offres de logiciels de cartographie aux membres de l'assemblée.

Quatre propositions ont été étudiées : A.GE.DI, MICROPLAN, GEOSOFT et MESOTECH INGENIERIE en intégrant le logiciel, l'intégration des données, la formation et la maintenance.

Récapitulatif des propositions du logiciel et de la matrice cadastrale :

Société	Coût du logiciel HT
A.GE.DI	6 019
MICROPLAN	3 820
GEOSOFT	10 100
MESOTECH INGENIERIE	10 403

Le logiciel « Agedi » présente plusieurs atouts :

- Il est facile d'utilisation,
- il répond aux attentes des communes,

- il peut évoluer concernant la partie voirie.
- Les communes de Blasimon, Mauriac et Cleyrac l'utilisent déjà.

Après l'avis favorable du bureau, il est demandé l'avis du conseil communautaire.

Le coût sera pris en totalité par la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide d'acheter un logiciel de cartographie, accessible par toutes les communes de la cdc et porte son choix sur la proposition de AGEDI ; son coût s'élève à 6 019 € HT.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

La commission communication avait validé l'acquisition de supports de communication. La participation au salon Prov'Emploi sera la première occasion de les utiliser.

Après avoir établi un cahier des charges :

- création d'une chemise à rabats dans laquelle on pourra insérer des fiches présentant les services et la zone d'activité.

Il a paru nécessaire de se procurer deux « Roll up », l'un présentant la cdc et le second le territoire.

Une bâche avec le logo servira dans un premier temps de fond de stand. Une option sera étudiée plus précisément avec une version « Roll up ».

Ces documents pourront être utilisés à d'autres fins ou manifestations.

Didier Lamouroux présente un comparatif des devis sollicités auprès de 4 entreprises.

Entreprise	Montant global TTC
Champ de Pub	1 853.80
Maumy	3 026.60
L'Alternative	1 890.87
Polygraf	2 567.81

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire retient l'entreprise la moins-disant, il s'agit de « Champ de Pub » de La Réole avec laquelle nous travaillons déjà et dont nous connaissons la qualité du travail.

DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Président présente la délibération modificative budgétaire.

Cette modification est due à trois faits :

- il manque 0,30 € sur la ligne intérêt d'emprunt pour pouvoir payer l'échéance
- la subvention de 500 € au club d'entreprise, décidée en 2010, n'a pas été versée et la ligne n'a pas été reconduite. Le CEPS en demande le versement maintenant.

- Il reste un solde de 2000 € à verser à une entreprise sur les travaux de l'ALSH du Haut-Benauge, à Mourens.

FONCTIONNEMENT

618 8 – Autres frais divers	- 2 501 €
023 – Virement à la section investissements	+ 2 000 €
6574 – Subv. Fonctionnement aux Asso.	+ 500 €
661 11 – Intérêts d'emprunts	+ 1 €

INVESTISSEMENT

R 021- Virement de la section fonctionnement	+ 2 000 €
20417- CLSH Haut Benauge	- 2 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire valide cette délibération modificative budgétaire.

DOSSIER OPAH DD – Propriétaire occupant

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes par délibération en date du 30 mars 2009 a mis en place un fonds d'intervention de 2,5 % pour les dossiers de logements conventionnés dans le cadre d'une OPAH.

Un dossier de propriétaire occupant a été validé par l'ANAH, le montant demandé à la collectivité s'élève à :

- M. Mimoun BOURFRAY de Sauveterre de Guyenne 292.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte cette décision.

COMPETENCE « ENTRETIEN DES BERGES ET DES RIVES »

M. le Président débute par la lecture du projet de Monsieur le Préfet dans le schéma départemental de coopération intercommunale dans lequel est prévu :

- le regroupement du SIBV de la Misère avec le SIBV du Dropt et l'extension au bassin versant de la Vignague.
- le regroupement des SIBV de la Durèze, de la Soulège et du SIBV de l'Engranne et de la Gamage, affluents de la Dordogne.

M Le Président rappelle que depuis 2 ans, la Cdc travaille sur un projet qui consiste en la création d'un SIBV de « territoire », en regroupant dans le même syndicat les bassins versants de la Vignague, de la Gamage et de l'Engranne. Une intervention a eu lieu en réunion bureau en présence du Président du SIBV Engrane Gammage, M. Alain Delburg, Maire de Saint Aubin de Branne et de Sébastien Lavigne, technicien rivière.

Cette rencontre a permis de rappeler les missions du Syndicat. Une simulation de budget pour 2012 a été présentée avec l'intégration du bassin versant de la Vignague et le recrutement d'un

second technicien rivière. Si la CDC du Sauveterrois prend la compétence « entretien des berges », la participation en 2012 s'élèverait à près de 25 000 € pour la CDC du Sauveterrois, en lieu et place des communes, y compris le financement de l'étude complète sur la Vignague. Monsieur le Président rappelle que l'objectif d'amélioration de la qualité des eaux de la Vignague est fixé à 2015.

En s'inscrivant dans cette démarche, les travaux d'investissements sur la Vignague seront subventionnés au taux de 80 %. Les viticulteurs qui mettront aux normes leur station d'épuration des eaux bénéficieront d'aides.

La cdc doit délibérer sur cette proposition que ne reflète pas le schéma départemental de coopération intercommunal présenté par le Préfet. Christiane Fouilhac signale que cette proposition a reçu un avis favorable de Madame la Sous Préfète à l'occasion d'une réunion organisée en Sous-Préfecture avec les SIBV.

A la suite, s'engage un débat dans l'assemblée.

Daniel Barbe s'interroge sur le transfert de cette compétence à la cdc. Il retient la continuité du territoire dans ce futur syndicat mais doute sur sa représentativité. Il préférerait que cette somme soit allouée au développement économique.

Bernard Rébillou note que dans le grenelle de l'environnement, on parle seulement d'une continuité écologique mais ne trouve pas être que ce soit une bonne chose pour le territoire car cela aboutit à la destruction des Moulins et des Barrages.

Le Président précise que la cdc de St Macaire a pris la décision de rejoindre le syndicat Engranne Gamage Vignague, dès que nous l'aurons fait. Ainsi, l'ensemble de la Vignague sera couverte. Il ne manquera plus que l'adhésion des communes de Saint-Exupéry (en cours) et de Morizès.

Sur avis des membres présents, il est proposé de transférer la compétence « Entretien des rives et des berges » à la Communauté de Communes, afin que, dans un second temps, la CDC puisse devenir adhérente du SIBV Engranne Gamage Vignague.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à la majorité, propose de modifier le schéma départemental présenté par le Préfet, en rejoignant un syndicat de territoire. Pour cela, la Communauté de Communes du Sauveterrois, propose de :

- *de prendre la compétence « entretien des rives et des berges ». ce qui permettra d'intégrer le bassin versant de la Vignague et de reprendre l'activité du syndicat de la misère. Une modification des statuts s'imposera.*

La cdc donne son accord de principe pour rejoindre le syndicat « Engranne Gamage », syndicat de territoire en gardant une représentativité par commune.

Cette proposition permettrait la dissolution du syndicat de la Misère.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à engager les démarches pour modifier les statuts.

4 abstentions et 1 vote contre.

Regroupement des syndicats des eaux :

Le Président informe qu'une réunion a eu lieu avant le conseil pour étudier le regroupement des syndicats des eaux proposé par Monsieur le Préfet.

Le schéma prévoyait une fusion des syndicats de Rions, Castelmoron d'Albret, Targon, St Brice, Mongauzy, Monségur, du Dropt avec l'extension à la commune de La Réole.

Cette première réunion irait vers un regroupement des SIBV de Castelmoron, Targon, St Brice et Rions.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Signalétique :

Nicole Bonnamy donne lecture du compte rendu du comité de pilotage réuni le 30 juin.

La validation des catalogues projets est indispensable pour la continuité de l'étude et le lancement du marché de fournitures.

Sur notre territoire, il manque encore quelques communes qui n'ont pas renvoyé leur catalogue. Il s'agit de Daubèze, Mourens et Cleyrac.

Les communes concernées sont interrogées. Chaque commune s'engage à prendre contact avec le cabinet pour des précisions et valider leur catalogue.

Un courrier a été adressé à la cdc Vallon de l'Artolie nous engageant à la participation financière pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, pour établir le cahier des charges. Son coût est de 368 € HT par collectivité.

Par la suite, il sera demandé un calendrier d'exécution des achats des panneaux en fonction des thématiques avant le 30 septembre.

Adresse du site gratuit : <http://signalitiqueentredeuxmers.jimdo.com/>

Enfance / Jeunesse :

Daniel Barbe rappelle que l'accueil de loisirs du Haut Benauge ouvre dès septembre, il rappelle que le site accueillera en priorité les enfants des communes environnantes, soit Mourens, Gornac, Coirac, Castelviel et St Pierre de Bat.

Le conseil communautaire interrogé sur cet ordre de priorité donne son accord à l'unanimité.

Après concertation avec les services de la CAF, l'ouverture du multi-accueil pourrait être décalée à février 2012.

Réception travaux voirie :

Serge Duru informe la réception de la route de la déchetterie et les travaux des travaux de voirie effectués les 6 et 7 juillet. Quelques remarques ont été signalées concernant l'entreprise ETPR/CMR.

Chemins de randonnées : Serge Duru informe qu'un appel téléphonique a été effectué dans toutes les communes à la suite des travaux effectués.

Achat défibrillateur :

En complément du défibrillateur mobile, le bureau propose d'acheter un défibrillateur fixe par l'intermédiaire de l'Association des Maires. Celui-ci sera installé à l'extérieur du hall du Relais des Services Publics. Son coût est de 1 841.84 € TTC.

Accord de l'assemblée.

Ferme photovoltaïque :

Retour favorable de la DDTM pour le permis « ferme photovoltaïque » avec une mention très bien pour le volet paysager.

L'enquête publique va débiter début Septembre à la mairie de Gornac.

Réunion flavescence dorée : vendredi 22 juillet à Gornac organisée par l'ADAR des Deux Rives.

Guide « Bienvenu en Sauveterrois » : La plaquette touristique est distribuée à chaque délégué et sera disponible dans chaque mairie du territoire.

Commission d'Appel d'Offre : Lundi 5 septembre à 17 h 30 (ouverture des offres des cabinets d'étude pour la ZAE Lafon de Médouc)

Réunion de bureau : Lundi 5 septembre 2011 à 18 h 30

Prochain Conseil Communautaire : Lundi 19 septembre à 18 h 30 à Caumont

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20 h 00.

